

**DCM N° 02 /2024**

République Française  
-----

Département de LA SAVOIE  
-----

Arrondissement de  
ST-JEAN-DE-MAURIENNE  
-----

**COMMUNE de  
ST-ETIENNE-DE-CUINES – 73130**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq janvier, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en Séance Publique, sous la Présidence de M. LAZZARO Dominique, MAIRE.

**MEMBRES PRESENTS** : MM. ALPE Martine - BIGNARDI Martine – CLAPPIER Yves - CLEMENT Pierre-Benoît – COMBET-BLANC Françoise - CURCIO Véronique - DEJEAN Jocelyne – DEPLANTE Benjamin - LEMAIRE-LÉVY Florence - PACHOUD Bernard - ROCHETTE Pierre - TOGNET André -

**MEMBRE ABSENT EXCUSÉ** : Mme ROL Nelly - procuration donnée à M. LAZZARO Dominique -

Mme COMBET-BLANC Françoise a été élue Secrétaire de Séance.

DATE CONVOCATION C.M. :

19/01/2024

DATE PUBLICATION SUR SITE INTERNET ET AFFICHAGE LISTE D.C.M. :

26/01/2024

DATE ENVOI DCM EN SOUS-PREFECTURE de ST-JEAN-DE-MAURIENNE :

30/01/2024

DATE PUBLICATION D.C.M. SUR SITE INTERNET :

30/01/2024

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

\* EN EXERCICE : 14

\* PRESENTS : 13

\* VOTANTS : 14

.....  
**OBJET : MODIFIANT LE TABLEAU RÉCAPITULATIF GÉNÉRAL DE TOUS LES EMPLOIS DE LA COMMUNE A COMPTER DU 01 FEVRIER 2024**

M. Le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la réussite du concours d' ATSEM PRINCIPAL DE 2<sup>EME</sup> CLASSE par un de nos agents non titulaire, il convient de modifier le tableau récapitulatif général de tous les emplois de la Commune à compter du 01 FEVRIER 2024.

Ce poste d' ATSEM PRINCIPAL DE 2EME CLASSE, permanent, à temps complet, avait déjà été créé par délibération du Conseil Municipal N° 12/2021 en date du 09/03/2021.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, par 14 voix POUR,**

- **DECIDE** d'adopter la modification du tableau récapitulatif général de tous les emplois à compter du **01/02/2024** détaillé ci-dessous.

CADRE OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIF BUDGETAIRE	EFFECTIF POURVU	DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE (nombre heures et minutes)	STATUT AGENT
<b>FONCTIONNAIRES TITULAIRES FILIERE ADMINISTRATIVE</b>					
Secrétaire de Mairie -TC -	A	1	1	35 heures	titulaire
Adjoint Administratif Territorial Principal de 1 <sup>ère</sup> Classe - TC -	C	2	2	35 heures	titulaire
Adjoint Administratif -TNC -	C	1	1	30 heures	titulaire
<b>FONCTIONNAIRES TITULAIRES FILIERE TECHNIQUE</b>					
Adjoint Technique Territorial Principal de 1 <sup>ère</sup> Classe -TC	C	1	1	35 heures	titulaire
Adjoint Technique Territorial Principal de 2 <sup>ème</sup> Classe -TC	C	2	2	35 heures	titulaire
Adjoint Technique Territorial - TC -	C	1	1	35 heures	titulaire
Adjoint Technique Territorial - TNC -	C	1	1	26 heures	titulaire
<b>FONCTIONNAIRE FILIERE ANIMATION</b>					
Adjoint territorial d'Animation TNC	C	1	1	20 heures 52	stagiaire
<b>FONCTIONNAIRE FILIERE MEDICO-SOCIALE</b>					
A.T.S.E.M. Principal de 2 <sup>ème</sup> Classe - TC -	C	1	1	35 heures	stagiaire
<b>TOTAUX AGENTS TITULAIRES</b>		11	11		

AGENT CONTRACTUEL NON TITULAIRE		0	0		
TOTAUX AGENTS NON TITULAIRES		0	0		
TOTAUX DES AGENTS TITULAIRES ET NON TITULAIRES au 01/02/2024		11	11		

FAIT ET AINSI DELIBERE, les jours, mois et an ci-dessus

POUR COPIE CONFORME, 30 JANVIER 2024.

M. LAZZARO Dominique,

MAIRE de ST-ETIENNE-DE-CUINES

Mme COMBET-BLANC Françoise,

Secrétaire de Séance

